

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 083-218301323-20250414-19_2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

OBJET :

**Mise à jour du tableau
des effectifs
Création de poste**

N° 19/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/03/2025

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur NOIROT Michel, Madame MASSUCCO Isabelle, Monsieur FRANCESCHI Alain, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine

Absent(s) ayant donné procuration : Monsieur VINCENT Alain à Madame VIAENE Nathalie, Madame VIVES Marie-Christine à Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur CODOGNO Jean-Michel à Monsieur CASTEL Roger

Absent(s) : Madame ADROVER Isabelle

Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des besoins du service technique, de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la création d'un poste, en tenant compte des missions à assurer.

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi à temps complet permanent du cadre d'emploi de technicien, catégorie B.

Vu le tableau des emplois au 15 mars 2025,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

➤ A compter du 15 mai 2025 :

- La création d'un emploi de Technicien ou de Technicien Principal de 2^{ème} classe ou de Technicien Principal de 1^{ère} classe, pour effectuer les missions de responsable du service technique,

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création d'un emploi repris ci-dessus, au 15 mai 2025,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2025 et suivant.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Nicolas GERARDIN



Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le **18 AVR. 2025**
- de la publication le **18 AVR. 2025**

